



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2023  
Français  
Original : anglais et espagnol

---

### **Lettre datée du 1<sup>er</sup> décembre 2023, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que l'Équateur, qui assure la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre 2023, organisera un débat public sur le thème « Menaces contre la paix et la sécurité internationales : criminalité transnationale organisée, multiplication des défis et nouvelles menaces », qui se tiendra le 7 décembre à 9 heures.

La note de cadrage ci-jointe a été établie pour éclairer et guider les débats (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de l'Équateur  
(*Signé*) José **De la Gasca**



**Annexe à la lettre datée du 1<sup>er</sup> décembre 2023 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

**Note de cadrage établie en vue du débat public du Conseil  
de sécurité sur le thème « Menaces contre la paix et la sécurité  
internationales : criminalité transnationale organisée,  
multiplication des défis et nouvelles menaces » qui se tiendra  
le 7 décembre 2023**

**Vue d'ensemble**

La criminalité transnationale organisée continue de faire peser une menace grave et croissante sur la paix et la sécurité internationales et d'entraver les efforts déployés pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable, notamment l'objectif 16<sup>1</sup>. La criminalité transnationale organisée et la corruption qui y est associée creusent les inégalités et favorisent l'impunité, ce qui est susceptible d'éroder les capacités et l'autorité des États, d'alimenter la violence et les conflits et de financer les acteurs armés, notamment les terroristes<sup>2</sup>. Les réseaux criminels sont prompts à saisir les occasions créées par l'instabilité et peuvent prolonger les conflits et entraver les efforts déployés pour consolider et pérenniser la paix.

La criminalité transnationale organisée peut prendre de multiples formes et évolue constamment. Les groupes criminels organisés se livrent à un large éventail d'activités illicites : enlèvements, homicides, exécutions extrajudiciaires, violences sexuelles et fondées sur le genre, trafic de migrants, traite des personnes, trafic de drogue, trafic d'armes à feu et de munitions, exploitation minière illégale et trafic de métaux et minéraux précieux, autres crimes qui affectent l'environnement, exploitation des ressources, trafic de biens culturels, blanchiment d'argent, extorsion, versement de pots-de-vin et corruption, entre autres.

Les réseaux de trafiquants adaptent leurs méthodes et leurs itinéraires à l'évolution de la technologie, de la législation, des sources d'approvisionnement et de la demande. Par exemple, pour se procurer et vendre des armes à feu illicites, les groupes criminels organisés ont acquis les capacités logistiques nécessaires pour expédier des armes dans le monde entier et interagissent aussi bien avec des petits délinquants qu'avec des terroristes et des groupes armés non étatiques<sup>3</sup>. L'*Étude mondiale sur l'homicide* de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) montre qu'au cours des deux dernières décennies, la criminalité organisée a fait autant de morts que tous les conflits armés réunis. Le nombre de décès indirects est sans doute plus élevé, et la criminalité transnationale organisée peut laisser derrière elle de grave séquelles.

Les États Membres ont constaté que la coopération internationale était nécessaire pour prévenir et combattre la criminalité transnationale organisée. La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, adoptée par l'Assemblée générale le 15 novembre 2000, est l'un des traités les plus largement

<sup>1</sup> Voir <https://unsdg.un.org/sites/default/files/2022-05/UNSDG%20Good%20Practice%20Note%20Conflict%20Sensitivity%20Peacebuilding%20Sustaining%20Peace.pdf>.

<sup>2</sup> Voir [https://highleveladvisoryboard.org/breakthrough/pdf/highleveladvisoryboard\\_breakthrough\\_fullreport.pdf](https://highleveladvisoryboard.org/breakthrough/pdf/highleveladvisoryboard_breakthrough_fullreport.pdf).

<sup>3</sup> Voir <https://www.un.org/ru-ru/common-agenda-policy-brief-new-agenda-for-peace-fr.pdf> (un.org).

ratifiés au monde, avec un total de 192 parties. Conjuguée à ses trois protocoles additionnels (relatifs à la traite des personnes, au trafic illicite de migrants et au trafic d'armes à feu) ainsi qu'aux instruments internationaux de contrôle des drogues, à la Convention des Nations Unies contre la corruption et aux instruments universels de lutte contre le terrorisme, elle fournit un cadre défini d'un commun accord visant à renforcer les mesures préventives, à traduire les criminels en justice et à réduire le potentiel déstabilisateur des groupes criminels organisés.

Malgré les progrès réalisés s'agissant de renforcer les capacités d'intervention au niveau mondial, les réseaux transnationaux et les nouveaux acteurs contribuent aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité collectives. De plus, comme l'a signalé le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, il faut de toute urgence redoubler d'efforts pour convenir de réponses plus efficaces et gérer les risques émergents<sup>4</sup>.

### **Menaces nouvelles et persistantes**

Le trafic de drogues de synthèse – moins chères et faciles à produire presque partout - telles que le Captagon et la méthamphétamine est lié à la dynamique des conflits au Moyen-Orient et en Asie, tandis que la demande et l'offre mondiales de cocaïne<sup>5</sup>, qui atteignent des niveaux record, sont associées à l'escalade de la violence dans les Amériques et en Europe<sup>6</sup>. De plus, la technologie contribue au trafic de drogue : par exemple, des technologies de navigation sophistiquées aident les groupes criminels à échapper aux forces de l'ordre et à développer des axes de trafic maritimes.

Selon certaines études régionales, telles que l'évaluation de la menace que fait planer la criminalité transnationale organisée au Sahel, réalisée par l'ONUSC (2023)<sup>7</sup>, il n'y a souvent pas de délimitation claire entre la criminalité violente et les conflits, les armes à feu étant un élément essentiel dans les deux cas. Dans de nombreuses régions, la criminalité organisée peut constituer une source de financement et de soutien logistique pour les terroristes. La criminalité transnationale organisée sape l'état de droit, ce qui se manifeste notamment par l'assassinat de représentants des autorités, de personnalités politiques, de juges et de journalistes, ou par des menaces visant ces personnes.

La criminalité transnationale organisée est en constante évolution : elle s'adapte aux conditions politiques, économiques et sociales et aux marchés pour créer de nouvelles formes de criminalité, tire des profits de réseaux et de méthodes de plus en plus complexes, et affecte les jeunes, qui peuvent aussi être recrutés par les réseaux criminels. Les progrès technologiques modifient encore la nature des marchés illicites et les méthodes adoptées par les réseaux criminels organisés transnationaux : ceux-ci utilisent par exemple des cryptomonnaies pour tenter d'échapper au traçage des flux financiers illicites et adoptent des technologies qui facilitent le trafic de drogues et la traite des personnes.

En outre, la dynamique des conflits et de la criminalité, ainsi que les menaces que ces phénomènes représentent pour la sécurité humaine, déclenchent des migrations et des déplacements, qui affectent particulièrement les femmes et les

<sup>4</sup> Voir [https://www.un.org/fr/content/common-agenda-report/assets/pdf/Notre\\_programme\\_commun.pdf](https://www.un.org/fr/content/common-agenda-report/assets/pdf/Notre_programme_commun.pdf).

<sup>5</sup> Voir [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/cocaine/Global\\_cocaine\\_report\\_2023.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/cocaine/Global_cocaine_report_2023.pdf).

<sup>6</sup> Voir <https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/world-drug-report-2023.html>.

<sup>7</sup> Voir [https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/Tocta\\_Sahel.html](https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/Tocta_Sahel.html).

filles<sup>8</sup>. Le trafic de migrants est une industrie criminelle mondiale dont les revenus sont estimés au moins entre 5,5 milliards et 7 milliards de dollars par an. Rien qu'en 2020, l'ONU a établi qu'environ 5 000 enfants avaient été soumis à la traite par des groupes armés à des fins de combat armé. Environ 69 % de ces enfants ont été recensés dans des pays touchés par des conflits en Afrique subsaharienne.

D'après l'évaluation de la menace que fait planer la criminalité transnationale organisée au Sahel, en Afrique subsaharienne, on dénombre chaque année pas moins de 267 000 décès liés à des médicaments antipaludiques falsifiés ou de mauvaise qualité, et jusqu'à 169 271 décès liés à des antibiotiques falsifiés ou de mauvaise qualité utilisés pour traiter la pneumonie aiguë chez les enfants. Non contentes de détruire la biodiversité, les organisations criminelles qui opèrent dans les pays d'origine, de transit et de destination du trafic d'espèces sauvages génèrent chaque année des revenus illicites estimés à 400 millions de dollars pour l'ivoire et à 230 millions de dollars pour la corne de rhinocéros.

Le trafic de drogue reste l'activité la plus lucrative pour la criminalité transnationale organisée. On estime à 300 millions le nombre de personnes qui consomment de la drogue, soit une augmentation de 23 % au cours des dix dernières années, et plus d'un demi-million de décès par an seraient liés à la consommation de drogue.

### Contexte

Le Conseil de sécurité examine et surveille depuis longtemps la menace que représente la criminalité organisée sous ses diverses formes. Il y a quatorze ans, le 8 décembre 2009, il a tenu son premier débat thématique sur le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée, au titre de la question intitulée « Paix et sécurité en Afrique », et adopté la déclaration de la présidence [S/PRST/2009/32](#) dans laquelle il a noté que ces phénomènes faisaient peser de graves menaces sur la paix et la sécurité internationales. Le 24 février, l'ONUDC a présenté un exposé au Conseil au titre de la question intitulée « Menaces contre la paix et la sécurité internationales », et le Conseil a adopté la déclaration de la présidence [S/PRST/2010/4](#), dans laquelle il a encouragé les États à renforcer la coopération internationale, régionale et sous-régionale aux fins de la lutte contre la criminalité transnationale organisée.

D'autres réunions ont suivi, notamment sur le trafic de drogue (2011), l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (2012, 2013, 2018 et 2019), la traite d'êtres humains dans les situations de conflit (2015, 2016 et 2017), le lien entre les groupes criminels organisés et le terrorisme (2017 et 2019), le trafic de biens culturels (2017), la criminalité organisée en mer (2019), la piraterie et les vols à main armée dans le golfe de Guinée (2022) et le régime de sanctions visant la Somalie (2022). La question de la criminalité organisée a aussi été abordée lors des séances et dans les décisions du Conseil de sécurité concernant Haïti, en 2009. Plus récemment, dans sa résolution [2700 \(2023\)](#), le Conseil s'est félicité du lancement de programmes techniques par l'ONUDC visant à aider les autorités nationales à combattre la criminalité transnationale, entre autres.

### Objectifs

L'objectif du débat public est d'informer les États Membres des faits nouveaux dans ce domaine, notamment en présentant les données les plus récentes sur l'ampleur, la nature et les répercussions de la criminalité transnationale organisée et

<sup>8</sup> Voir <https://press.un.org/en/2023/gashc4395.doc.htm#:~:text=in%20feeling%20aggrieved.-,In%20the%20ensuing%20interactive%20dialogue%2C%20delegates%20voiced%20concern%20ver%20the,people%20was%20reached%20in%202023.>

ses liens avec les menaces contre la paix et la sécurité internationales, et d'examiner les initiatives et les mesures politiques prises aux niveaux sous-régional, régional et international pour lutter contre ce phénomène.

Le débat portera également sur les travaux menés par les organismes des Nations Unies pour cerner les tendances et combler les lacunes s'agissant de prévenir et de combattre efficacement les problèmes posés par la criminalité transnationale organisée, et permettra de déterminer les éléments principaux d'une action coordonnée et des mesures propres à renforcer la coopération internationale.

### **Questions devant servir à orienter le débat**

- Quels sont les effets de la criminalité transnationale organisée sur la paix et la sécurité internationales ? Quel rôle la criminalité transnationale organisée joue-t-elle dans la persistance des conflits armés, du terrorisme, de la corruption et de la remise en cause de l'état de droit ?
- Les intervenant(e)s et les États Membres sont invités à recenser les problèmes nouveaux concernant la nature et la portée de la criminalité transnationale organisée. Quels sont les nouveaux modes opératoires des réseaux criminels transnationaux, quelle est leur portée mondiale par voie terrestre, maritime et aérienne, quelles connexions transfrontières utilisent-ils et quel usage font-ils de la technologie, et quelle est la nature du produit du crime ? Quelles politiques et interventions tenant compte des questions de genre devraient être envisagées ?
- Quelles sont les meilleures pratiques permettant de lutter contre la criminalité transnationale organisée et de faire en sorte que les autorités disposent de capacités opérationnelles suffisantes et coopèrent comme il se doit pour détecter ce type d'infractions, mener des enquêtes et engager des poursuites, et quelles initiatives peuvent être encouragées en ce sens aux niveaux national, sous-régional et régional ?
- Comment la coopération internationale et régionale peut-elle être renforcée de manière à faciliter la collecte, le partage et l'échange d'analyses, d'informations ou, le cas échéant, d'éléments de preuve, notamment grâce à l'entraide judiciaire et aux équipes d'enquête conjointes, en vue de contrer les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales ?
- Comment surveiller le rôle que joue la criminalité transnationale organisée dans la violation des régimes de sanctions et des embargos établis par le Conseil de sécurité ?
- Quel est le rôle du Conseil de sécurité et que peut-il faire d'autre pour renforcer les capacités du système des Nations Unies et des pays à lutter contre les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales ?
- En quoi le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité est-il pertinent dans ce contexte ?

### **Modalités de la réunion**

Le débat public débutera à 9 heures et sera présidé par la Ministre équatorienne des affaires étrangères et de la mobilité humaine. Les États Membres qui souhaitent participer au débat doivent inscrire leurs intervenantes et intervenants sur la liste des orateurs et oratrices à l'aide du module eSpeakers du portail e-deleGATE. Il leur faudra également télécharger, dans ce même module, une lettre adressée à la présidence du Conseil de sécurité, dûment signée par le (la) représentant(e) permanent(e) ou chargé(e) d'affaires par intérim et contenant une demande de

participation au titre de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil. L'inscription sur la liste des orateurs et des oratrices sera ouverte le 4 décembre à 9 h 30. Les déclarations des États Membres ne devront pas dépasser quatre minutes.

**Intervenant(e)s :**

- Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (remarques)
  - La Directrice exécutive de l'ONUDC
  - Melani Cammett, professeur et directrice du Weatherhead Center for International Affairs de l'Université Harvard
  - Victoria Nyanjura, fondatrice et directrice générale de Women in Action for Women
-